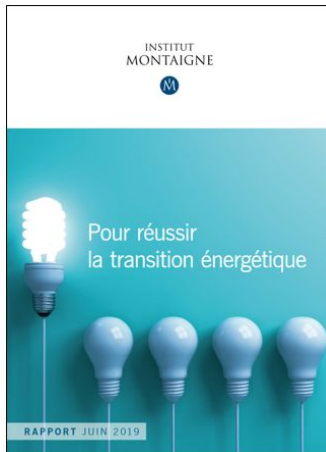




## Pour réussir la transition énergétique

CLIQUEZ ICI  
POUR DÉCOUVRIR LE RAPPORT



Paris, le 27 juin 2019 - Après la promesse formulée par Edouard Philippe lors de son discours de politique générale d'une "accélération écologique", l'Institut Montaigne a souhaité formuler des propositions concrètes pour réussir notre transition écologique. Ce nouveau rapport propose ainsi un bilan de la première programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dévoile les lacunes du nouveau projet de PPE et recommande, entre autres, d'impulser une véritable politique européenne en matière de régulation des émissions, en favorisant notamment l'émergence d'une référence unique du prix du carbone au niveau européen.

Parce que la transition énergétique constitue un véritable défi démocratique et suppose d'être socialement acceptable, l'Etat gagnera à redoubler d'efforts en matière d'explication des enjeux et de co-construction - ce, d'autant plus dans le contexte social tendu de ces derniers mois.

*"La PPE ne doit pas être qu'un outil de planification des nouveaux moyens de production d'énergie. Elle doit permettre de couvrir l'intégralité des émissions de CO2, à travers une assiette la plus large possible : il en va de l'acceptabilité des mesures proposées notamment celles qui concernent les ménages. L'Etat doit par ailleurs consacrer beaucoup plus d'attention aux changements de comportement des consommateurs. La fiscalité n'est pas le seul outil qu'il doit utiliser : la norme est également un excellent moyen d'orienter les choix des acteurs publics et privés. Fixer un prix au carbone peut aussi contribuer à encourager des décisions plus vertueuses."*, Philippe Boisseau, expert international en énergie, membre de l'advisory board, Energy Intelligence Group, Operating Executive, Carlyle International Energy Partners.

*"Pour lutter contre le changement climatique, l'urgence absolue doit être la diminution de notre consommation d'énergie. L'Etat doit fédérer autour d'une vision et d'un projet de société, en commençant par donner l'exemple à travers des actions fortes en matière d'éclairage et de transport."*, Michel Pébereau, président d'honneur de BNP Paribas.

## La première PPE à la loupe

La PPE, qui doit permettre à la France de réaliser la transition énergétique avec pour objectif d'atteindre la "neutralité carbone" à horizon 2050, repose essentiellement sur trois piliers d'action :

- la **mutation du mix électrique**, par le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'approvisionnement ;
- l'**efficacité énergétique**, à travers l'isolation des bâtiments et la mutation du mix de chauffage ;
- le **développement de la mobilité bas carbone**.

Parmi l'inventaire des inconvénients de cette PPE, ce rapport pointe notamment la non diminution des trajectoires d'émissions du transport et de l'efficacité énergétique, un spectre d'actions **excluant des secteurs pourtant clés** (maritime, aérien, agriculture), un coût (public) financier élevé, de l'ordre de 15 milliards d'euros fin 2018 et un financement reposant essentiellement sur le consommateur final (exemple de la fiscalité carbone), **rendant la politique de transition énergétique peu acceptable socialement**.

## Et de deux : peut mieux faire

Malgré certains enseignements tirés du premier volet et une ambition certaine qu'il convient de saluer, le projet de deuxième PPE s'avère encore insatisfaisant. **Socle limité des usages énergétiques visés, approche encore trop orientée sur l'offre, multiplicité et donc illisibilité des mesures, timidité des mesures portant sur les économies d'énergie...** les imperfections de l'outil censé permettre à la France de réaliser sa transition énergétique s'accompagnent d'**une vision bien trop nationale des enjeux**. Ce second volet fait regretter certaines absences :

- **par rapport à tous les autres pays développés, le gaz n'est pas retenu comme l'un des leviers** de la transition énergétique française ;
- les objectifs d'efficacité énergétique ne parviennent à masquer l'**absence d'objectifs d'économies d'énergie**, et la PPE reste orientée vers l'offre énergétique, plutôt que vers la demande.

## Quels mots d'ordre ?

**Pédagogie.** Les particuliers et les entreprises ont été trop peu impliqués dans la construction et l'atteinte des objectifs de la PPE. Ce manque de consultation doit être corrigé, l'adhésion collective étant nécessaire à la réussite de la transition. Cela passera notamment par une plus forte transparence et indépendance dans l'évaluation de la mise en œuvre de la PPE.

**Exemplarité.** C'est aussi en montrant l'exemple que l'Etat, en tant qu'utilisateur d'énergies, répondra à ce besoin de pédagogie et d'information des citoyens, dans le cadre d'une transition énergétique cruciale pour l'avenir de notre pays.

**Changement d'échelle.** Entre rivalités nationales et vision commune, la PPE gagnera à trouver un équilibre à l'échelle européenne.

## Les neuf propositions de l'Institut Montaigne pour réussir la transition énergétique

**Proposition 1** → Afin d'atteindre les objectifs français de diviser par deux la consommation d'énergie à l'horizon 2050, **compléter la programmation pluriannuelle de l'énergie – actuellement fortement axée sur l'offre – par un plan ambitieux d'économie d'énergie**. Les pouvoirs publics consommateurs pourraient ainsi montrer l'exemple dans la déclinaison de mesures d'économies d'énergie (plan lumière, modernisation des bâtiments publics et du mobilier urbain, etc.).

**Proposition 2** → Pour répondre au sentiment d'iniquité qui pèse sur les politiques de transition, **un effort de pédagogie doit être réalisé concernant les enjeux de transition énergétique**. A cet effet, **créer un plan national mobilisateur auprès du grand public afin de permettre une meilleure prise de conscience de la responsabilité collective et de chacun dans l'atteinte des objectifs de réduction d'émissions**. Ce plan pourrait inclure une déclinaison des objectifs d'économies d'énergie et de diminution de la consommation, en mettant en exergue les initiatives prises par les services de l'Etat (par exemple sur l'éclairage) afin de susciter un effet d'entraînement sur les comportements individuels.

**Proposition 3** → Afin de permettre un véritable suivi et pilotage de la PPE, **réaliser une synthèse annuelle et raccourcir le délai d'élaboration des principaux indicateurs de pilotage** (émissions, coûts et principales réalisations).

**Proposition 4** → Compte tenu de l'évolution des mix énergétiques européens et de leur interconnexion croissante, **mettre en place un pilotage coordonné des capacités électriques nationales respectives** afin de favoriser la production d'énergie décarbonée.

**Proposition 5** → **Promouvoir l'émergence d'une politique européenne dans certains secteurs**. En particulier, l'Union européenne représente l'échelon pertinent pour la régulation des émissions des transports longues distances de biens et de personnes tels que le **maritime**, l'**aérien** et, dans une certaine mesure, le **routier**. Ces secteurs devraient faire l'objet d'une **politique dédiée mise en place par la prochaine Commission européenne**.

**Proposition 6** → Le consensus économique conclut que **fixer un prix au carbone est indispensable pour réorienter les comportements et mener une politique efficace de lutte contre le réchauffement climatique**. Face à la part croissante du bilan carbone importé, **favoriser l'émergence d'une référence unique du prix du carbone au niveau européen**. Cette référence serait utilisée pour évaluer, puis articuler l'ensemble des politiques et règlements de l'Union européenne, en s'attachant à limiter les distorsions de concurrence liées au carbone importé.

**Proposition 7** → La trajectoire d'évolution de la fiscalité carbone a été suspendue fin 2018 pour des questions d'acceptabilité. **Si le recours exclusif à la taxation ne semble plus d'actualité, celle-ci structurerait pourtant la PPE et l'atteinte des objectifs fixés**. **Mettre en place, alternativement, une combinaison de mesures réglementaires, normatives et d'incitations financières fondées sur une référence de prix du carbone**. Les mesures appliquées à la mobilité fournissent à cet égard un exemple

équilibré et efficace en combinant des normes d'émission très ambitieuses à l'échelle européenne avec des incitations à l'échelle nationale (bonus-malus).

**Proposition 8** → Pour assurer la transition énergétique, permettre au gaz naturel de jouer son rôle d'énergie de transition tout en instaurant des normes et des objectifs de diminution des fuites et émissions fugitives de gaz naturel, au travers notamment d'un contrat de filière.

**Proposition 9** → Augmenter l'effort public et privé de recherche & développement pour les solutions technologiques tournées vers la transition énergétique (économies d'énergie, production décarbonée, etc.). Cela permettrait l'émergence de technologies nationales et favoriserait le développement de programmes pertinents d'alliances industrielles, sur l'exemple de "l'Airbus" des batteries. A cet effet, créer des mécanismes de soutien réglementaire pour les industries stratégiques au niveau européen.

CLIQUEZ ICI  
POUR DÉCOUVRIR LE RAPPORT

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).  
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Contact presse : Claire Lemoine, chargée de communication  
06 66 43 91 10 - [clemoine@institutmontaigne.org](mailto:clemoine@institutmontaigne.org)

**À propos de l'Institut Montaigne :**

*Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 5,7 millions d'euros (estimation 2018). À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*